

Une classe virtuelle pour identifier les dernières évolutions réglementaires

DURÉE : 1H30

Prix : 215,00 € HT

 CLASSE VIRTUELLE



Objectifs et compétences visés

- Identifier les dernières évolutions réglementaires en matière de prévention des risques professionnels.

À qui s'adresse la formation ?

Profils

Toute personne chargée de garantir la conformité de son entreprise aux nouvelles exigences réglementaires en matière de prévention des risques professionnels.

Prérequis

Aucun prérequis n'est nécessaire à cette formation.

Contenu de la formation

Le contenu de cette classe virtuelle s'adapte aux évolutions réglementaires récentes, par conséquent, le programme détaillé peut uniquement être finalisé dans les semaines précédant la formation.

Exemple de thème possible :

- Les différentes évolutions découlant de la loi du 2 août 2021 pour renforcer la prévention en santé au travail (l'évaluation des risques et le PAPRIACT, les rôles et missions des services de prévention et de santé au travail, etc.).

Modalités de la formation

Modalités d'évaluation

Un QCM d'autoévaluation sera réalisé en fin de classe virtuelle

Nos plus

Pour l'apprenant pas de changement dans son organisation au quotidien, pas de déplacement ni de frais annexes grâce à la **classe virtuelle**.

Cette classe virtuelle constitue une excellente mise à jour réglementaire pour les personnes ayant suivi le cycle technique INSSAT quelques années plus tôt.

CNPP en quelques chiffres

21000

stagiaires / an



Des infrastructures
pédagogiques uniques

+ de 500

diplômés / an

+ de 400

intervenants

98%

de stagiaires satisfaits en
2025

**Besoin d'information sur votre prochaine
formation ?**

Quelle que soit votre interrogation (choix de la formation, contenu, objectifs visés, modalités d'apprentissage, financement...), nous sommes à votre écoute.

+33 (0)8 06 00 03 70